

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-754/SG/CD rendue exécutoire par arrêté n° 72-754/SG/CD du 15 mai 1972).

n° 72-754/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
12 mai 1972

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1972

Date du numéro
25 mai 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 263/7e L du 12 mai 1972 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du Port de Commerce de Djibouti (exercice 1971).